

La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC — 2 JUIN 1873.

No. 14

8ième ANNÉE.

La Gazette de Joliette.
Journal Politique et Commercial.
IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR
A. FONTAINE.
Rue Notre-Dame, — JOLIETTE.
Publié deux fois par semaine,
Lundi et Jeudi.

PRIX DE L'ABONNEMENT
DEUX PIASTRES PAR AN.
Invariablement payable d'avance.

CONDITIONS D'ANNONCES.

Quatre lignes et au-dessous. Première insertion 50 cts. 2 cts. pour chaque insertion subséquente.

Au-delà de dix lignes 8 cts., par ligne pour la première insertion, et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traite de gré à gré pour les annonces qui vont être publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de 6 mois.

Il faudra donner au moins un mois d'avance pour discontinuer son abonnement.

Toutes lettres, communications etc., devront être adressées franches de port à A. Fontaine.

A. FONTAINE,

AVOCAT.

Rue Notre-Dame.
JOLIETTE.

JOSEPH MARTEL,

AVOCAT.

RUE ST. PIERRE,
JOLIETTE.

M. Martel se charge de toutes collections, et s'est assuré des services d'un huissier collectionneur.
Joliette, 24 Février 1873.

OLIVIER, BABY & McCONVILLE,
AVOCATS.

Côté des Rues St. Viateur et Ste. Marie

JOLIETTE.

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.
Joliette 1 Avril, 1866

J. S. RIVEST,

NOTAIRE.

(BUREAU DE FEU EUG. ARCHAMBAULT, N.P.)

RUE DU PORTAGE,
L'ASSOMPTION.

J. I. TARTE,

NOTAIRE.

(Bureau de L'Hon. Ls. Archambault.)

L'ASSOMPTION.

J. B. CHEVICNY,

NOTAIRE.

BUREAU: Chez Ls. Desautels,

NOTAIRE.

JOLIETTE.

DR. F. X. COTE
RUE ST. PAUL
JOLIETTE.

Visible à toute heure.
Joliette, 11 Avril, 1866.

NARCISSE MARTEL
HUISSIER
De la cour Supérieure

Feuilleton.

LA JEUNE FEMME PALE.

— Il n'est plus loin de neuf heures, dit Max, qui déjeunait seul avec son ami dans la salle à manger de l'hôtel. Nous avons dormi comme des marmottes. Moi, du moins; car si tu as encore rêvé du gant jaune, ton repos n'aura pas été aussi complet que le mien.

— Je n'ai plus rêvé de rien, répondit Herman, et je me sens aussi frais et aussi bien disposé qu'à notre arrivée à Berlin. La journée est magnifique! Le soleil luit au dehors.

— Pourvu que tu ne retrouves pas un prétexte pour retomber dans tes extravagances! Heureusement nous ne courons pas le risque de rencontrer la jeune fille pâle sur la mer de glace, et tu ne portes plus le gant ensorcelé sur ton cœur, comme hier.

— Max, tu m'ennuies avec ce gant. Qu'y avait-il de plus simple que de vouloir garder un pareil souvenir? Si cet objet pouvait faire réellement quelque impression sur moi, ce n'est que par suite de ta conduite peu amicale.

— Comment! qu'est-ce que cela signifie? — Cela signifie qu'avec tes éternelles railleries à l'endroit de ce gant, tu m'as montré une espèce de scie toute la journée, que tu m'as agacé les nerfs, et qu'en fin tu as contribué à me surexciter.

— Oh! oh! mon cher Herman, le prends-tu si sérieusement? Désormais je ne parlerai plus de gant que de sa part propriétaire, si tant est que ce soit son gant, ce dont je doute très-fort.

— Tu peux en parler tant que tu voudras, Max; l'indisposition d'hier soir était une crise, et ma sensibilité malade est entièrement calmée. Tu aurais beaucoup mieux fait de laisser le gant dans mon paletot. Nous n'y aurions probablement plus pensé.

— Le crois-tu? demanda Max en secouant la tête. Ah! tu ne connais pas les lois de ce terrible magnétisme. Qui peut affirmer qu'un objet chargé de fluidité d'une personne n'exerce pas une certaine influence sur une autre? N'as-tu jamais rien lu sur le magnétisme Mesmer?

— Baliverne! Tu as tellement l'habitude d'être peu sérieux qu'en ce moment même tu te moques de toi sans le savoir.

— Comment cela? — Que parles-tu de magnétisme, puis que tu es convaincu que ce n'était pas le gant de la jeune fille pâle?

— Non, ce n'était pas son gant.

— Si fait, à coup sûr, c'était son gant.

— Eh bien, Herman, crois-en ce que tu voudras; je suis ravi de t'en avoir délivré. Comme tu le dis toi-même, ce gant devient une affreuse scie.

— Et j'aurais voulu le garder, ne fût-ce que pour ne pas obéir toujours en esclave à tes caprices.

Un garçon s'approcha des jeunes gens. Il leur offrit quelque chose, et leur dit avec un sourire singulier:

— Ces messieurs ont, je crois, laissé tomber ce gant par la fenêtre. Peut-être me trompé-je, car il a plutôt l'air d'un gant d'enfant ou de.....

Herman poussa un cri de joyeuse surprise, et voulut s'emparer du gant; mais Max le prévint et mit l'objet retrouvé dans sa poche en disant au garçon:

— Vous ne vous trompez pas, merci, mon ami.

Le garçon s'éloigna.

— Le voilà près d'allumer la guerre entre Herman Van Borgsal et Max Rapelings. Il ne manquait plus que cela!

— Tu ne brûleras pourtant pas le gant.

— Eh bien, non; mais c'est moi qui le garderai.

Un homme entra dans la salle. Il portait un costume complet de drap de couleur de rouille, un chapeau de feutre grossier, un grand col de toile très-blanche, et tenait à la main un bâton noueux.

Il ôta son chapeau et dit:

— Ces messieurs désirent un guide, un conducteur, pour aller visiter le glacier?

— Ah! vous êtes notre guide? répondit Max; c'est bien, mon ami, dans quelques minutes nous serons prêts.

— Puis-je demander à ces messieurs si leur intention est de faire une course ou une longue promenade là-haut sur la mer de glace?

— Oh! aussi longue que possible, s'écria Herman.

— C'est-à-dire, ajouta Max, s'il n'y a pas de danger.

— Non, messieurs, avec un bon guide, il n'y a pas de le moindre danger. Nous qui parcourons le glacier depuis notre enfance, nous connaissons toutes les crevasses, tous les entonnoirs, tous les gouffres, et nous savons quels sont les endroits qu'il faut éviter.... Ayez la bonté d'attendre quelques instants, je cours à la maison chercher des cordes.

— Eh! dites donc, mon brave homme, cria Max. Vous allez chercher des cordes? A quoi doivent-elles servir? Est-ce pour nous hisser par-dessus les rochers? C'est que je ne suis nullement amateur de cet exercice.

— Non, monsieur, c'est une précaution. Je ne sais pas où vous voudrez aller sur le glacier. Il y a des endroits où l'on doit marcher sur d'étroits degrés taillés dans la glace et sur des flots de neige. C'est en pareil cas que servent les cordes, pour nous attacher tous les trois à une certaine distance les uns des autres.... Si par malheur l'un de nous tombe dans un fond, il reste suspendu aux deux autres, et on le remonte ainsi.

— Barr! je ne veux pas entendre parler de cordes.

— As-tu donc peur de si peu de chose? demanda Herman; et s'adressant par hasard à l'impression de son horrible rêve qui agitait encore son esprit?

— Cela pourrait bien y être pour quel que chose, Herman, mais on m'a rendu responsable de tout ce qui peut nous arriver.

— Une promenade sur la mer de glace doit laisser un beau souvenir. Cet homme dit qu'il n'y a aucun danger; il ne prend des cordes que par précaution.

— Soyons complètement tranquilles, messieurs, dit le guide. Une fois sur le glacier, vous n'irez que là où il vous plaira, et si vous préférez ne pas vous servir de cordes, vous arrangerez votre promenade en conséquence.

Au bout de quelques minutes le guide revint avec un paquet de cordes sur l'épaule et portant dans la main une sorte de pic ou de hache pour tailler au besoin des marches dans la glace.

Max le regarda avec une sorte de méfiance mêlée d'inquiétude. Herman, au contraire, se frottait les mains et paraissait très-satisfait.

Ils remplirent leurs gourdes d'eau mélangée d'un peu de kirschwasser, et ils quittèrent l'hôtel, leur alpenstock à la main. L'idée qu'ils allaient gravir le glacier les avait tellement saisis qu'aucun des deux ne pensait plus au gant, et probablement le souvenir de la jeune fille pâle allait rester pendant tout cette journée effacé de leur esprit par l'impres-

sion plus forte du spectacle d'une nature sauvage.

Après avoir marché pendant un quart d'heure, ils se trouvèrent sur les bords de la Lutschine noire et au pied du glacier.

Pendant qu'ils regardaient avec stupeur l'imposante montagne de glace, le guide leur dit:

— Ce que vous voyez ici, messieurs, n'est que la fin de la mer de glace, le défilé par où elle sort des montagnes, en s'affaissant avec une lenteur continue.

Heureusement ici la chaleur plus grande fait fondre la glace à mesure qu'elle avance, sans cela Grindelwald et peut-être même toute la vallée de la Lutschine seraient ensevelis sous un glacier de plusieurs mille pieds de hauteur.

— Je ne comprends pas, dit Herman. Voulez-vous dire que cette immense montagne de neige se meut réellement?

— Oui, c'est cela, Monsieur, le glacier est toujours en mouvement, quoique nous ne que nous ne puissions pas voir son progrès lent. Là, à son pied, il a de grands tas de pierres de toutes dimensions; ces pierres ont été détachées de plus haut, peut-être d'une cime à plusieurs lieues d'ici, par le frottement du glacier, et sont tombées ainsi sur la glace. Tout ce qui tombe sur la surface de la mer de glace finit par descendre ici dans la vallée, où le glacier fondante dépose les pierres.

— Mais d'où vient toute cette glace? demanda Herman.

— Remarquez, messieurs, dit le guide, que sur les plus hautes montagnes il ne pleut jamais, mais il neige abondamment. Le vent chasse la neige vers les fonds; celle-ci y descend d'ailleurs par son propre poids sous forme d'avalanches; plus bas le soleil a un peu de force et il pleut quelquefois. Cela rend la neige humide et elle se fond, puis elle gèle chaque nuit, surtout pendant l'hiver. Vous voyez bien qu'une partie de la glace doit fondre, car la Lutschine ne sort de dessous le glacier; son eau n'est autre chose que de la glace fondue.

— La mer de glace est sans doute très étendue? demanda Max.

— On peut y marcher pendant de longues heures, dans le même sens, messieurs, sans en trouver la fin.

— Et comment parvient-on là-dessus? Doit-on grimper contre la glace? Cela me semble impossible, et dans tous les cas je n'ai la moindre envie.

— Non, Messieurs, on a frayé un bon chemin sur le flanc du Mettenberg. Il monte roide, et vous vous fatiguerez bien un peu, mais en deux heures et demie de marche, nous arriverons sur le bord de la mer de glace. Ici, au bas, il n'y a pas autre chose à voir que la grotte sous la glace. Nous la visiterons en passant. Elle en vaut la peine, et il ne vous faudra que quelques minutes pour cette visite. Venez, messieurs, ce drap-rouge que vous voyez là-bas flotte sur la grotte.

Au pied de la montagne de neige il entre dans une sorte de trou creusé comme un corridor voûté sous la glace. Ils pénétrèrent ainsi dans le corps même du glacier avec le sentiment, assez peu rassurant, que quelques centaines de pieds de glace étaient suspendus au-dessus de leurs têtes.

La grotte, à son entrée, recevait un jour suffisant du dehors, et ses parois semblaient transparentes comme le cristal. Mais plus loin brûlaient quelques chandelles dont la lumière vacillante et fumeuse illuminait çà et là des étincelles phosphorescentes dans la glace.

Tandis que les Flamands étonnés et silencieux s'extasiaient devant ce bizarre jeu de lumière, des sons étranges et mystérieux virent tout à coup frapper leurs oreilles. Herman en fut si surpris qu'il poussa un cri étouffé.

— Ciel! s'écria-t-il, qu'est ceci? J'ai cru à un malheur.

Ils virent dans un coin deux vieilles femmes, vêtues du costume suisse, et tenant sur leurs genoux un petit instrument à corde nommé sistre. Le son plaintif des cordes métalliques avait saisi Herman, qui d'ailleurs était très-sensible à tous les sons qui, par leur nature particulière, agissent sur l'organisme nerveux.

Les vieilles femmes avaient en outre un chant qui ne pouvait être autre chose qu'un lied des siècles passés; cette mélodie lente, même traînante, empruntait à l'accompagnement du sistre, et à la voix cassée des chanteuses, un accent si lamentable que l'esprit d'Herman en fut assombri et que Max de son côté ne put s'empêcher de rire.

Ils donnèrent une pièce de monnaie aux deux vieilles et sortirent de la grotte.

Max Rapelings se frotta les yeux pour s'habituer de nouveau à la lumière du soleil, et cria en flamand, pendant qu'ils marchaient sur les pas de leur guide:

— Heureusement que nous n'avons pas rencontré ces deux sorcières hier. J'aurais eu moi-même qu'elles étaient les émissaires de notre Russe. Il faut être possédé du diable pour épouvanter les voyageurs dans cette sombre glacière, avec cette horrible musique de chat!

— Pourquoi parles-tu du Russe maintenant? demanda Herman; vas-tu encore recommencer?

— Tiens, je croyais que cela t'était devenu indifférent!

— Eh bien, soit, dis ce que tu voudras; je ne m'en soucie nullement. Tu

trouves donc que cette musique est une musique de chat?

— Certes, et bien pis encore.

— Tu as tort, Max, cela ressemble en effet à des miaulements sauvages, mais il y a dans ce chant quelque chose de bizarre, de mystérieux qui m'a singulièrement remué.

— Dis plutôt quelque chose d'inférieur; et maintenant que j'y pense, cette musique me paraît tout à fait en harmonie avec cette galerie souterraine. Que peut-on attendre de mieux dans une montagne de glace que ces sirènes miaulantes?

— Ce chant me restera longtemps dans la mémoire, dit Herman pensif, il résonne encore à mes oreilles.

— Je sais bien pourquoi, mais je ne veux pas le dire!

— Quel enfantillage!

— Eh bien, je t'ai vu jurer au premier son du sistre. Tu croyais entendre la voix de quelqu'un qui criait au secours. Qui était ce quelqu'un?

— C'était encore la suite de mon vilain rêve.

— Permettez-moi donc, mon cher Herman, de féliciter la jeune fille pâle de la bonne opinion que tu as de son talent. Elle serait peut-être flattée d'apprendre que tu as cru reconnaître sa voix dans un charivari de matous.

— Messieurs, nous commençons à nous élever bien haut, leur dit le guide. Suivez-moi, et si vous vous sentez fatigués, nous nous reposerons en chemin. On souffle bien un peu, mais une minute d'arrêt suffit pour vous remettre.

Ils commencèrent courageusement leur ascension, sans presque se parler; mais au bout d'une demi-heure, ils se laissèrent tomber sur le bord du sentier, criant qu'il leur serait impossible de soutenir pendant trois heures la fatigue d'une telle marche.

Le guide sourit de leur confusion et leur dit:

— Vous n'êtes pas encore habitués à monter, messieurs, cela viendra. Reposez-vous un peu. Il faut pourtant que l'ascension de la mer de glace ne soit pas une chose bien difficile puisqu'il y a des femmes, et même des enfants, qui passent par ce chemin.

Sont-ils eussent honte de leur faiblesse, soit qu'un peu de repos leur eût en effet rendu des forces, les Flamands se relevèrent en riant, et se remirent en route.

Jusque là, ils avaient marché dans un sentier frayé à travers des jâtures et des bois de sapins suspendus au flanc de la montagne, et qui ne leur paraissait avoir rien de périlleux, bien qu'il fût très-escarpé. Mais bientôt ils furent obligés de marcher sur le bord des rochers, ayant sous leurs yeux des abîmes de mille pieds de profondeur, tandis que, de l'autre côté du sentier, le roc se dressait à pic comme une muraille, et que parfois même sa masse imposante surplombait au-dessus de leurs têtes.

Tout ce qui les entourait était si incomparablement grand, si confus, si déchiré, si bouleversé, qu'il leur semblait qu'un épouvantable tremblement de terre devait avoir exercé ses ravages sur toute cette nature alpestre.

Puisqu'il y avait des milliers de pierres tombées au pied des rochers, pourquoi une de ces pierres n'aurait-elle pas pu se détacher au moment même où ils passaient?

A un endroit où le sentier côtoyait l'arête vive d'un gouffre béant et sombre, Max Rapelings s'arrêta et dit très-sérieusement:

— Brû! J'en ai assez de la mer de glace, retournons en arrière, Herman, ma tête tourne comme une girouette.

— A quelle hauteur sommes-nous arrivés? demanda Herman à son guide.

— A quatre mille pieds environ, répondit l'autre.

— Sans plaisanterie, Herman, balbutia le jeune docteur, nous ferions mieux de redescendre. Cela commence à devenir horrible, et Dieu sait ce qui suivra encore. — Oui, moque-toi de moi à ton tour; la mère m'a confié le soin de ta sûreté; si l'un de nous tombait de cette élévation, quatre mille pieds! on n'en retrouverait plus rien, si ce n'est peut-être ses chaussures.... En outre, ces abîmes attirent les gens par une espèce de magnétisme.

(A Continuer.)

JOLIETTE.

LUNDI, 2 JUIN 1873.

SOLLICITUDE. Les organes de l'opposition se donnent beaucoup de trouble pour trouver un chef, un homme représentatif, au parti conservateur. A les entendre, ce parti serait en désarroi. Sans pilote pour le diriger, il devrait bientôt se briser sur les écueils sans nombre que fait surgir, dans son chemin, l'opposition.

En vérité, ces organes ont la mémoire malheureuse; car ils semblent avoir oublié les défaites que leur parti vient de subir et les victoires que le parti conservateur a remportées sur toutes les questions durant la dernière session fédérale.

Comme preuve de la sollicitude du parti national pour les conservateurs, l'*Evenement*, avec un aplomb indescriptible, affirme qu'ils sont maintenant sans chef et qu'il n'y a plus pour eux qu'un moyen de sortir de la mauvaise position dans laquelle les aurait jetés la mort de Sir George—le choix de l'Hon. A. A. Dorian, chef des libéraux, des nationaux, etc., enfin l'homme représentatif de la race française dans la Province de Québec.

Vraiment il suffit d'exposer cette proposition pour en faire voir tout le ridicule.

Aux yeux des nationaux et de l'*Evenement*, serait-ce la position prise par M. Dorian dans les affaires Tassé et Tremblay, qui lui donnerait tant de crédit auprès des conservateurs!...

INDUSTRIE NOUVELLE. Il vient de se former dans notre Province une association dans le but d'exploiter la fabrication du sucre de betterave. Si le projet réussit, comme nous en avons le ferme espoir, une nouvelle ère s'ouvrira pour Québec, sous le rapport agricole. Par cette industrie, une culture nouvelle, celle de la betterave, pourra être pratiquée; ce sera une nouvelle source de richesses pour nos cultivateurs; car aujourd'hui on peut considérer ce genre d'exploitation comme tout à fait nul et ignoré.

Nos lecteurs se rappellent que demande a été faite au parlement fédéral pour que le sucre de betterave fabriqué en Canada ne fût pas imposé pendant dix ans. Les Communes ont fait droit à cette réclamation de la part des habitants de cette Province.

Aujourd'hui une compagnie à fonds social est à se former. Son capital sera de \$300,000.

Voici le nom des premiers directeurs de cette Société, dont l'organisation offre toutes les garanties nécessaires:

MM. G. H. Joly, M. P., président du Conseil d'Agriculture,
Andrew Allan,
Juge Crouse,
L'Hon. Starnes,
Alp. Boyer, M. P.,
P. Benoit, M. P.,
J. R. Thibodeau,
Amable Jodoin,
Siméon Lesage, Ass.-Com. du Dép. des Travaux-Publics.
M. Emile Bonnemant, directeur des travaux de sucreries.
MM. Dunn, Davies et Cie., courtiers.

LES ECOLES DU N.-B. Peu de journaux dans la Province ont traité cette importante question à son vrai point de vue. Les uns ont demandé à grands cris la résignation des ministres qui ont cru ne pas devoir accepter comme une motion de non-confiance la proposition Costigan; d'autres ont félicité la majorité catholique de Québec d'avoir abandonné le Cabinet sur cette matière, tout en approuvant la conduite des ministres qui ont opposé la motion Costigan; le *Canadien* est, croyons-nous, le seul qui ait soutenu que dans cette circonstance la députation Bas-Canadienne a commis une grave erreur.

Dans notre humble opinion, la position prise par le *Canadien* est la seule rationnelle, et il est assez surprenant de constater que la presse ne l'ait pas adoptée sans hésiter. Nous concevons que chaque situation a ses exigences; nous comprenons qu'il faut compter avec les préjugés et les passions d'un peuple. Mais quand il s'agit des grands intérêts qui sont la base d'une société, la presse a pour mission d'éclairer l'opinion publique en combattant sans trêve ni merci les préjugés qui mettent si fréquemment en danger les institutions sociales les plus solidement assises; et la presse qui recule devant la tâche qui lui incombe se fait la complice de l'ignorance qu'elle est destinée à détruire, et prépare à son pays un avenir gros de tempêtes et de révolutions.

Cette épineuse question des Ecoles du N.-B. qui est une menace pour l'existence même de la Confédération, n'a pas été envisagée par la presse bas-canadienne au point de vue des intérêts

de la Province de Québec qui, après tout, nous sont les plus chers et qu'il importe de ne pas compromettre.

Il n'entre pas dans notre idée de vouloir faire la leçon aux journalistes distingués qui sont les champions des défenseurs de nos droits; mais en examinant avec un soin impartial le cas qui nous occupe, il n'est guère possible de ne pas admettre que la presse n'a pas joué le rôle que les hommes bien pensants avaient droit d'en attendre.

Quand on voit un homme, de l'expérience de M. Cauchon, travailler dans le journal qu'il rédige, à soulever les préjugés populaires contre ceux qui ont eu le courage d'affirmer l'indépendance et l'autonomie de notre législature provinciale, on a peine à se défendre d'un sentiment de profond dégoût pour les trois quarts des hommes politiques qui, pour servir les intérêts d'un parti ou par crainte de quelques ignorants, mettent en péril les causes qu'ils ont pour devoir de défendre.

Quand on voit la *Minerve* ne savoir à qui donner raison sur cette matière ou plutôt féliciter chacun à leur tour des hommes qui ont voté d'une manière tout à fait opposée; c'est à désespérer de la force de l'esprit public parmi nous; car personne n'aurait pu en agir ainsi dans un pays où l'on sentirait qu'il existe un esprit public sain et vital.

Les journaux qui ont été les plus conséquents avec eux-mêmes sont les feuilles oppositionnistes, comme le *Nouvel-Monde*, le *Journal des Trois-Rivières*, etc., qui ont entrepris de désorganiser le parti conservateur par tous les moyens possibles, et qui, pour arriver à leur but, seraient prêts à faire le sacrifice de nos plus légitimes intérêts. Et ce qu'il y a de plus absurde, c'est de voir ceux qui les ont combattus, eux et leur zèle intempestif, leur procurer le triomphe des idées qu'ils ont lancées et soutenues dans leur lutte contre le parti conservateur durant les dernières élections.

J. ISRAËL TARTE.

(A Continuer.)

OU SONT LES VENDUS?

(Minerve du 26 mai)

Le *Globe* a compris toute la force de notre argument sur l'affaire du comité Huntington et il dépense beaucoup d'imagination pour se tirer de là.

Il ne s'en tirera pas. Car notre parti aura aussi sa chance de parler devant le comité et, soyez-en sûr, il aura ses preuves. Nous le disons hautement et nous permettons au *Globe* de nous rappeler ces paroles, lorsque l'enquête sera terminée: nos accusateurs seront confondus et humiliés.

Le *Globe* devrait savoir qu'il nous importe peu de reconnaître ou non que Sir Hugh Allan ait reçu de l'argent du Pacifique Américain. Cela n'est pas de nos affaires et nous ne sommes autorisés par qui que ce soit à avouer ou à nier.

Mais que Sir Hugh Allan ait pris l'argent américain pour acheter les ministres, les avocats, les prêtres et la presse, nous nions emphatiquement et c'est la seule chose que nous ayons à nier.

Le *Globe* a belle mine de s'écrier: Si le ministère était innocent, il donnerait les preuves de son innocence!

Mais si le ministère s'était senti coupable, pense-t-on qu'il n'aurait pas trouvé les moyens de se soustraire à tout comité, comme il a su le faire, lorsque l'opposition a voulu le lui imposer? Après avoir refusé victorieusement de subir les insinuations insultantes de l'opposition, il est venu de son plein gré fournir à la chambre qui l'avait absous de confiance, les moyens de se convaincre que sa confiance avait été bien placée.

Certes, le ministère a eu raison d'insister pour que la défense fût mise sur le même pied que l'attaque; mais nous ne sommes pas surpris que les lâches chevaliers de l'opposition aient fait l'impossible pour frapper leurs victimes par derrière et avant qu'elles fussent armées. Car commencer l'enquête en l'absence de Sir Hugh Allan de M. Abbott d'une part, et de Sir George E. Cartier, qui devait nécessairement avoir la mission de faire la preuve devant le comité, c'était procéder *ex parte* et se montrer pressé de combattre pendant qu'il n'y avait pas d'adversaires.

Quels sont les faits supposés? Que Sir Hugh Allan a acheté le gouvernement avec l'argent américain et qu'il y a des documents dans ce sens. Eh bien! le gouvernement est-il capable de prendre notre position avant que Sir Hugh Allan ait lui-même parlé? Il nie certainement; mais on ne doit pas s'attendre à ce qu'il fasse immédiatement une preuve négative, avant que les accusateurs aient fait la preuve positive.

Si c'est avec la parole de Sir Hugh que l'opposition veut faire sa preuve, le gouvernement doit avoir les mêmes privilèges de pouvoir se servir de la parole de Sir Hugh. L'opposition prétend l'avoir sous la main toute prête écrite. Le gouvernement prendra sa parole parlée et pour cela il faut qu'il soit ici. Le délai, loin d'être un aveu de la culpabilité, est un signe de confiance.

Lorsque Sir Hugh aura parlé, le gouvernement pourra voir alors ce qu'il lui restera à faire. Il peut se faire que l'opposition reste confondue sur le champ et qu'il n'y ait pas lieu de passer outre. Il peut se faire qu'il reste des doutes: le gouvernement saura alors quels ils sont et il saura à quoi faire face.

Mais, qu'est-ce qu'il y aurait à faire aujourd'hui? Laisser l'opposition lancer son accusation, produire des pièces, peut-être fausses ou dénaturées, laisser peser, pendant des mois, sur trente, sur cinquante têtes d'odieuses accusations qui ne représenteraient nullement l'idée de Sir Hugh!

C'est bien, en effet, ce qu'aurait voulu l'opposition habituée à vivre de mensonges, elle aurait eu pendant deux mois la facile jouissance de nous traiter de vendus, dressés comme sont ses engueulés de carefour et ses malhonnêtes organes, à colporter la calomnie, elle aurait pu réussir à créer dans le public quelques-uns de ces énormes préjugés qui ne disparaissent ensuite qu'avec les années. Le gouvernement a déjoué ses plans. De là des cris de loup furieux d'avoir échappé leur proie.

Mais nous nous rencontrerons sur le même terrain face à face, vous armés du mensonge et nous de la vérité, et les bravaques d'aujourd'hui perdront certainement de leur insolence.

Nous ne craignons pas de confronter notre preuve avec la correspondance officielle que le *Globe* invoque aujourd'hui. Lorsque nous avons révélé l'entrevue de certains amis de Montréal, nous ne nous attendions pas à la nouvelle douloureuse qui nous arriverait cette journée-là même. Au point de vue de la preuve à faire, ce sera pour nous une immense déception, car nous connaissons assez certains détails intimes pour savoir que Sir Georges avait en sa possession des preuves écrasantes.

Quoi qu'il en soit l'ombre de Sir George parlera; à l'exemple de Du Guesclin qui, attaché sans vie sur son cheval, gagna encore une bataille après sa mort, l'ombre de Sir George remportera une victoire, qui sera sa réhabilitation; car, de même qu'il a été battu aux dernières élections au milieu des vociférations d'une foule aveuglée qui l'accusait de refuser le contrat à Sir Hugh; de même il sera prouvé que le secret de sa résistance à Sir Hugh était la présence dans sa compagnie de capitalistes américains dont Sir George voulait, disait-il, dans son langage énergique, débarrasser le pays.

Le *Globe* appelle cela une histoire. Notre histoire se prouvera, car nous avons de bons témoins. Si le *Globe* connaît quelque chose de Montréal, il saura que le témoignage d'hommes comme l'Hon. M. J. L. Beaudry, MM. Victor Hudon, J. C. Coursoy, C. Lebano et vingt autres, vaut quelque chose. Ce sont des messieurs qui ont eu l'entrevue dont nous avons parlé avec Sir George.

Nous savons que Sir George a alors mentionné l'idée qu'aurait en certains ministres de favoriser le projet américain, idée qui se trouve formulée dans la correspondance officielle et nous nous rappellerons longtemps l'expression solennelle de cette figure énergique, lorsqu'obéissant à l'un de ces accès de vivacité qui lui étaient propres, et oubliant la douleur qui le retenait sur son siège, il se leva soudainement en s'écriant: "Ne me demandez point d'accepter Allan avec ses Américains; je perdrai avant d'y consentir et je ferai en sorte que pas un de mes collègues n'accepte cet arrangement. Je veux un Pacifique canadien pour les canadiens et par les canadiens. Je n'ai pas fait passer une mesure qui sera le couronnement de ma vie, pour porter dans l'histoire, le soupçon d'une flétrissure!"

Le fait est que les choses se sont passées comme Sir Georges l'a voulu et comme nous le voulions tous. Les américains ont été mis de côté, si bien qu'ils viennent mettre leur cause entre les mains de l'opposition pour les venger de cet abandon.

Ils n'ont rien: pas un mille de chemin de fer, et pas l'ombre d'une chance d'en avoir. Le contrat est arrangé de manière qu'il est impossible de jouer sur les mots, de dévier du plan de route nationale, c'est au milieu des applaudissements de tous les conservateurs que l'on a appris la grande nouvelle que le Pacifique ne pourrait directement, ni indirectement, faire passer un seul ballot de marchandises sur le territoire américain.

Les idées dont *La Minerve* s'était faite l'organe triomphant; car le mot d'ordre dans toute cette lutte, comme nos anciens articles en feront foi, était: *Le Pacifique Canadien par les Canadiens*.

Mais le devoir des conservateurs ne se bornera pas à établir que les américains n'ont pas eu un seul quart d'heure de leur bonne grâce. Il faudra savoir comment il se fait que les déçus du Pacifique Américain et les déçus de la Compagnie McPherson se sont tout à coup rencontrés dans le giron de l'opposition, accablés de ses caresses et de ses soins.

Quels sont les vendus? Ceux qui ont chassé les américains de la Compagnie Allan et du Pacifique Canadien, ou

ceux qui veulent ôter le contrat à la Compagnie Allan pour donner une chance aux américains?

Ceux qui veulent discréditer Sir Hugh en Angleterre et faire manquer son emprunt pour forcer le pays à accepter le compromis moins dispendieux du Pacifique Américain, ou ceux qui luttent pour enlever aux américains cette dernière planche de salut?

S'il est vrai, comme le prétend l'opposition, que les américains ont remis \$300,000 à Sir Hugh pour acheter les conservateurs, pensez-vous qu'ils s'en sentent tenus à cela? Croit-on qu'ils auraient tout mis d'un côté et rien de l'autre, surtout à l'époque d'élections générales, alors que les rouges et les gris prophétisaient du haut de tous les toits qu'ils étaient sûrs d'arriver au pouvoir? La belle perspective pour ces spéculateurs de dépenser \$300,000 avec un parti pour avoir le plaisir de rencontrer ensuite ses adversaires sur les banquettes ministérielles.

Il est de première évidence que leur plus ardent souci a été d'abord de prêter main forte à l'opposition qui s'était déjà tant montrée leur auxiliaire.

L'idée pour eux est l'impossibilité de construire le Pacifique Canadien; car alors il nous eût fallu nous jeter dans leurs bras et leur confier le soin de nous relier au Pacifique. L'opposition s'est bien appliquée comme une véritable mercenaire à rendre le Pacifique Canadien impossible. Ses votes et ses discours sont là; elle a déclaré mille et mille fois le projet extravagant et ruineux. Elle a voulu en faire un épouvantail pour les populations, et ce n'est pas de sa faute si le Pacifique Canadien a passé à travers tout cela.

M. McMullen et ses amis qui n'avaient pas oublié ce service, ont voulu profiter des élections pour jouer leur principale carte. Ils se sont mis en rapport avec l'opposition et lui ont fourni de l'argent en retour de son support.

Ce n'a été un secret pour personne que les candidats de l'opposition ont nagé dans l'argent pendant les élections et, dès lors, le bruit courait qu'ils sortaient cela du Pacifique Américain.

Aujourd'hui, l'opposition tient à son engagement. Il est probable même que de la chute de Sir Hugh dépendent d'autres sommes qui lui seront comptées; car elle fait tout son possible pour détruire notre entreprise nationale. Cette trahison aura bientôt son prix. Avant six mois, les gens qui se respectent auront honte d'avoir appartenu à une telle opposition.

CHENIN DE FER DE LA RIVE NORD.

La réunion des directeurs du chemin de fer du Nord, pour l'élection d'un Président, a eu lieu le 28. M. Jas. G. Ross a été élu président et M. J. B. Renaud a été élu vice-président.

Comité exécutif.—L'hon. G. Irvine, A. Thompson, le Maire des Trois-Rivières, Col. W. Rhodes, L. A. Côté.

Comité des Finances.—Weston Hunt, Hon. Ls. Archambault, E. Beaudet, J. Burdall, J. B. Renaud.

Comité des Terres.—L'hon. J. O. Beaubien, Willis Russell, le Maire de Québec, le Maire de la municipalité de St. Sauveur de Québec, et H. T. Taschereau.

L'IMMIGRATION.

On lit dans le *Métis*:

Nous voyons par les journaux de la Province de Québec que nos compatriotes émigrent par centaines aux Etats-Unis. Le *Franco-Canadien* nous apprend qu'en un seul jour 150 personnes se sont embarquées à St. Jean pour traverser la frontière. Où se rendent-elles? La plupart se dirigent vers l'état de New York, le Massachusetts, et autres parties de la Nouvelle Angleterre. D'autres prennent la route des Etats de l'Ouest.

Et qu'advient-il de ces Canadiens une fois rendus dans la grande République? Ils s'engagent pour travailler dans les manufactures, les chantiers, ou aux ouvrages agricoles. Ils reçoivent un salaire quelconque, le dépense au fur et à mesure, et vivent le jour au jour, et n'ont massent guère de fortune. Quelques uns reviennent visiter leurs familles au bout de deux ou trois ans, à peu près riches comme au départ, et retournent après quelques semaines. Le plus grand nombre ne reviennent jamais. Il y a quelques rares exceptions, mais c'est là l'histoire de la presque totalité des Canadiens qui émigrent aux Etats-Unis. Nous ne voulons pas dire qu'ils éprouvent réellement beaucoup de misère. Mais nous savons que plusieurs regretteront d'être partis et n'ont plus les moyens de revenir. On les voit errer d'une place à l'autre, parce-qu'ils ne peuvent trouver les avantages qu'ils espéraient de rencontrer en s'expatriant.

Cet exode de nos compatriotes permet de constater les deux faits suivants: tous partent avec l'intention d'améliorer leur sort; et la plupart ne rencontrent que déception et désappointement.

Le moyen de remédier à cet état de chose et d'arrêter cet immigration qui dépeuple notre population, a souvent été discuté. Qu'il nous soit permis d'exprimer aussi notre humble opinion.

Nous dirons à nos compatriotes qui veulent quitter le sol natal pour améliorer leur condition:

Venez à Manitoba.

Ici, il n'y a pas un homme laborieux et intelligent qui ne puisse acquérir une honnête aisance et se créer un patrimoine en très peu de temps. Comme nous le disions dans notre dernier numéro, nous avons une quantité considérable de terres publiques toutes défrichées, en belles prairies. Chaque colon peut se choisir un lot de 160 acres et s'y établir en payant \$10 d'entrée. Ensuite, il peut acheter du Gouvernement deux, trois ou quatre lots de même dimension pour \$1 l'acre. Pour 200 ou 300 piastres on peut se procurer une belle terre déjà cultivée et battue, à 10 ou 12 milles de Fort Garry. Un peu plus éloignées, elles sont encore moins cher. Nous en connaissons qui se sont vendus pour \$100 à \$150 à pas plus de 8 ou 9 milles de la ville. Maintenant ces terres augmentent considérablement en valeur tous les jours. Dès l'année prochaine, nous aurons un chemin de fer qui viendra jusqu'à Fort Garry. Une foule de villages vont surgir sur cette ligne ferrée, et la propriété va augmenter la valeur en conséquence.

Et ces terres, sont-elles fertiles, demandera-t-on! A cela, nous pouvons répondre qu'aucune terre de Québec ou d'Ontario ne peut être comparée à celles de Manitoba pour la fertilité. On a vu assez souvent récolter 30 et même 40 minots de blé par acre. Et les autres grains viennent en proportion. Les patates, betteraves, et autres légumes produisent d'une manière étonnante. Voilà une partie des avantages que Manitoba offre aux cultivateurs. Nous reviendrons sur le sujet.

Quant aux ouvriers de n'importe quel métier, on peut leur promettre un salaire au moins double de celui qu'ils obtiennent dans la province de Québec et beaucoup plus élevé qu'aux Etats-Unis. Nous connaissons des menuisiers qui ont travaillé tout l'été dernier à raison de \$3 par jour. Les choses que l'on achète sont aussi un peu plus cher, il est vrai mais il reste encore une forte marge de profit.

En ajoutant à cela, la perspective de se procurer facilement un patrimoine, nous pouvons sans hésiter dire à nos compatriotes:

Venez à Manitoba.

LE CONCILE DE QUÉBEC.

Mardi en lieu à la Cathédrale la session solennelle de clôture du Ve Concile Provincial de Québec. NN. SS. les Evêques y assistaient en chape et en mitre, avec tous les théologiens et bon nombre de prêtres des environs. Mgr. Langevin a officié à la grand'messe avec M. le Grand Vicairé D. Racine pour prêtre assistant, et MM. les Abbés Lafamme et Bourque comme diacre et sous-diacre. L'autel et le chœur étaient étincelants de lumières; les décorations, tentures et bannières, étaient splendides.

Après la messe a eu lieu la lecture des titres des différents décrets, auxquels les Evêques ont donné leur public et solennel Placet. Notre mémoire nous rappelle les titres suivants: *Du mariage clandestin; des saintes huiles; des catéchismes; des écrivains catholiques; de la libéralisme catholique; de la liberté de l'Eglise et de ses relations avec la société civile, etc.* Les décrets ne doivent être promulgués qu'après avoir été approuvés à Rome.

Puis tous ces décrets, fruit des travaux de l'auguste assemblée, ont été déposés sur l'autel, et ont été signés d'abord par Mgr. l'Archevêque et ensuite par ses vénérables suffragants.

La prorogation du concile a eu lieu et le chant du *Te Deum* a fait résonner les voûtes de notre antique cathédrale. Tous les fronts rayonnaient de joie et de bonheur, et chacun rendait grâce à Dieu des secours que la sainte assemblée en avait reçus.

Alors Mgr. l'Archevêque fit une très belle allocution latine aux Pères, et aux Théologiens du concile ainsi qu'aux fidèles, pour les remercier du précieux concours de leur zèle apostolique, de leur science et de leurs prières, et en même temps pour rendre gloire à la Vierge immaculée, protectrice de l'Eglise métropolitaine, et à Dieu, auteur de tout don parfait.

Après cette paternelle allocution, ont eu lieu les solennelles acclamations d'usage en l'honneur de N. S. Père le Pape, de notre vénérable Archevêque, de ses suffragants, des membres du concile, des peuples chrétiens, de la ville et de la Province de Québec. Ces touchantes acclamations ont été admirablement bien chantées par M. le Grand-Vicairé Ed. Langevin. Enfin est venu le baiser de paix que chaque évêque a donné au Métropolitain, et tous se sont rendus immédiatement de l'Eglise au palais Archépiscopal. Cette session de clôture du Ve concile provincial de

Québec est certainement l'une des plus belles cérémonies qu'il soit possible de voir. — *Canadien*.

INFORMATIONS.

Par la mort de l'Hon. Sir G. E. Cartier, deux sièges parlementaires sont devenus vacants; celui de Beauharnois, pour le parlement local, et celui de Provencher (Manitoba), pour les communes. A Beauharnois, M. Cailey se présentera, dit-on, dans les intérêts du conservatisme.

L'Hon. Ls. Archambault est parti samedi matin pour Québec, d'où il reviendra dans deux semaines.

Loterie St. Joseph en faveur du Collège Joliette.

Le tirage des lots s'est terminé le 8 de Mai, comme l'ont déjà annoncé plusieurs journaux. Le public, admis au tirage, a pu se convaincre que tout s'est passé avec la plus stricte justice.

J'aime à faire connaître à ceux que nous pouvons considérer comme nos bienfaiteurs, le résultat de cette œuvre de bienfaisance.

Nous avons réalisé la jolie somme de \$6,300 00, toutes dépenses payées.

Au-delà de trois cents paroisses ont coopéré à cette œuvre de charité, preuve que l'amour des bonnes œuvres est loin de s'éteindre du cœur de nos religieuses populations. Parmi les paroisses qui nous ont encouragés dans le succès de cette loterie, je dois mentionner Joliette, en premier lieu, puis la ville de Montréal, y compris le Coteau St. Louis qui, comme toujours, a fait preuve de générosité, St. Vincent de Paul, Ste. Elizabeth, St. Esprit, St. Roch, St. Liguori, Lanoraie, Boucherville, Saint-Amand, St. Berthier, St. Thomas, St. Michel des Saints, Rowden, l'Assomption, Beauport, Pierreville, St. Gabriel, St. Paulin, Yerville, Conn., Webster, Mass., Ogdensburgh N. Y., etc., etc.

Tous les acquéreurs de billets pouvaient avoir une égale chance, au tirage des lots: mais comme dans de semblables œuvres, c'est le petit nombre dont le nom sort de l'urne, pers une doit trouver étrange, ni injuste de n'avoir pas gagné un objet, même d'une très minime valeur. Le sort est si capricieux!

Je suis persuadé que le plus grand nombre d'acquéreurs de billets et autres avaient surtout en vue les avantages spirituels. Ils ont choisi ce qui ne leur fera certainement pas défaut. Nous nous sommes engagés à accomplir un grand nombre d'œuvres de pitié, et je puis dire que nous nous en acquitons.

Je saisis cette occasion pour faire connaître que tous ceux qui veulent profiter de ces immenses avantages, peuvent le faire en tout temps, en faisant à la Communauté de St. Viateur, une annonce selon ce que la charité leur suggère.

Il me reste un devoir bien agréable à remplir, celui de la reconnaissance.

Je prie MM. les Curés qui, pour cette œuvre, comme pour toutes celles où la charité est sollicitée, ont bien voulu s'intéresser pour nous auprès de leurs paroissiens, de recevoir ma plus vive gratitude.

J'offre mes plus sincères remerciements à Messieurs les anciens élèves du Collège, en particulier aux Messieurs du comté, qui ont été les premiers à nous seconder dans cette entreprise; à tous ceux qui ont fourni des lots pour former le fonds de la loterie; à Messieurs les propriétaires de journaux qui ont publié les annonces gratis; à tous les zélés et zélées qui ont fait preuve de dévouement dans la vente des billets, surtout à Monsieur Alfred Desrochers, Eccl., qui a pu réaliser la belle somme de \$300 00 et au-delà; à Messieurs les élèves du Collège qui ont sacrifié la plus grande partie de leurs récréations, depuis un an, à l'organisation de cette œuvre.

Le Révd. M. Joseph Bonin, vicaire au Coteau St. Louis, peut être persuadé que je n'ai pas oublié les services qu'il m'a rendus, lorsqu'il a été question de recueillir les dons du public de Joliette. Je le prie de recevoir les sentiments de ma plus vive reconnaissance.

Que Dieu donne à chacun selon son mérite.

C. BEAUDRY, Ptre, S. V.

Joliette, 29 Mai 1873.

P. S.—Plusieurs personnes m'ont demandé de vendre ce qu'elles ont gagné à la loterie et de leur envoyer l'argent qui en proviendra: je dois leur dire que ma position ne me met pas en rapport assez fréquent avec le public, pour trouver facilement des acheteurs. Je livrerai avec plaisir les objets que l'on réclamera, mais je ne puis me charger de les vendre.

C. B.

UN ENGRAIS POUR LE MELON.

On sait que le marc de café est un des engrais les plus riches en matière azotée et en phosphate de chaux. M. Payen en a constaté la haute valeur dans ses travaux de chimie agricole.

En outre, le café développe par sa torréfaction un peu d'acide pyrogallique qui a la propriété d'éloigner les insectes et les mollusques, voraces; il a la vertu non moins précieuse de développer la végétation des melons et de leur donner un bon goût.

Donc, avis aux amateurs de melons fins et succulents!

Pour que le marc de café produise son effet en temps utile, il faut le mélanger de bonne heure dans le terrain qui forme la couche des melons, afin que sa dissolution soit opérée au moment où les racines commencent à se développer.

Nous nous proposons d'essayer nous-même de cet engrais aromatique. Nous dirons sincèrement le résultat de cet essai qui nous a été conseillé par un horticulteur émérite — *G. des Campagnes*.

NOURTURE ÉCONOMIQUE DES POULES.

A la campagne, quand la poule vaque autour des maisons, elle trouve en abondance des graines, des détritus, des épluchures, d'innombrables insectes, etc; mais lorsqu'elle vit constamment dans une basse-cour étroite ou dans une volière, elle peut, à la rigueur, se contenter d'une nourriture plus uniforme. Les criblures de céréales, le sarrasin, le maïs la vesce, les pois, les lentilles, les légumes et les herbes cuites ou crus, les vers, la viande, les résidus de brasserie et d'aminonerie, et mille autres choses peuvent, isolément ou réunis, former la base de l'alimentation des volailles.

Dans chaque pays, la ménagère sait trouver, suivant les ressources dont elle dispose, la nourriture la plus économique; elle s'efforce de la rendre échauffante aux époques de production et pendant les jours froids et humides, et rafraîchissante le reste du temps. L'essentiel est de consulter la santé des volailles et les prix du marché; c'est sur la rémunération que se base la distribution des aliments. L'avoine, l'orge, le millet, le sarrasin, la vesce et le chenevis conviennent aux poules qui veulent pondre. Quand la femelle recherche le coq, il faut la rafraîchir; lorsqu'elle le fuit, il convient de l'échauffer avec du chenevis; si elle tourne à la graisse, il importe de retrancher le sarrasin et de se servir de chenevis; si elle devient maigre, il est bon alors de lui rendre le sarrasin.

Le petit bœuf n'est pas cher; dans les cas contraires, il vaut mieux le remplacer par du sarrasin, qui est beaucoup plus nourrissant. L'orge doit être concassée; le riz et le maïs deviennent plus profitables quand ils sont cuits. La farine d'orge, le son, les patates, les légumes secs et les herbes cuites et préparées au petit-lait ou à l'eau de vaisselle constituent des pâtes en très-nourrissantes et fort recherchées de la gent gloussante.

On peut régler les repas des poules renfermées de la manière suivante: le premier à six heures du matin en été, et à sept en hiver; le second à onze heures dans la belle saison, et à midi dans la mauvaise; le troisième, qui est toujours le moins abondant, sur les deux ou trois heures du soir. — *A. B.*

Faits Divers.

PERSONNEL.—M. Baby, député aux Communes, est arrivé à Joliette mardi dernier. Quelques amis l'attendaient à l'arrivée du train de 8 heures, et le conduisirent en voiture à sa demeure. Nous avons eu le plaisir de saluer notre député, dont la santé est excellente.

TEMPÉRATURE.—La pluie de jeudi a jeté beaucoup de froid dans l'atmosphère et il a gelé très fort durant les quatre nuits dernières. Certaines plantes paraissent souffrir de ce changement de température. Cependant la végétation est luxuriante et tous les grains ont une bien belle apparence. Les semailles sont terminées, excepté dans les townships.

ST. LIN.—Nous apprenons avec plaisir que nos concitoyens de cette paroisse seront mis, dans quelques jours au moyen du télégraphe, en communication avec tous les grands centres. Déjà tous les poteaux sont rendus sur places et la Compagnie de télégraphe de Montréal doit commencer à poser le fil électrique depuis St. Jérôme à St. Lin en continuant par Ste. Julie, St. Esprit, St. Roch jusqu'à l'Épiphanie. — On nous assure que St. Jacques tentera bientôt d'établir une ligne télégraphique pour se relier à l'Épiphanie ou Ste. Julie.

On nous écrit de St. Alphonse: Grâce aux soins et à l'influence de notre député à la chambre locale, M. le Dr. Lavallée, les habitants de la Concession de la Rivière l'Assomption ont

obtenu du gouvernement local une allocation de \$375.00 pour un pont sur cette Rivière.

Les travaux sont presque terminés, et ont été conduits par M. Ludger Robichaud, maire de cette paroisse.

M. le Dr. Lavallée peut compter sur notre reconnaissance.

CHAMBRE DE COMMERCE.—Il y a aujourd'hui, à la salle de l'Institut, à deux heures, réunion des membres de la Chambre de Commerce pour l'élection des officiers et du Conseil pour l'année courante.

IMPRUDENT.—Samedi dernier, un jeune homme du nom de Rivest, de Ste. Beatrix, eut l'imprudence d'oter la bride à son cheval pour le faire manger, pendant qu'il vendait ses effets sur le marché. Peu de temps après, le poulain effrayé partit à la course. Rivest alla au timon de sa voiture espérant arrêter son coursier en lui pinçant les naseaux. Mais vains efforts! et il lui fallut lâcher son timon en face du bureau de M. Baby, où il tomba sous les roues de la voiture. Rivest fut transporté dans le bureau de M. Baby, où les soins les plus empressés lui furent aussitôt prodigués. Il a retourné à sa demeure dans l'après-midi, bien qu'il fût un peu brisé. On croit cependant que l'accident n'aura pas de suites fâcheuses. Quant au cheval, il a terminé provisoirement sa course vertigineuse en enlulant dans un fossé de la rue St. Viateur.

On nous écrit de l'Assomption: Les matériaux du moulin des MM. Trudell sont arrivés jeudi dernier dans des barges, la charpente est toute préparée aux moulins de M. Henderson, à Montréal.

Les engins paraissent d'un fini parfait. Dans quelques semaines, le moulin sera en pleine opération.

CIRCUIT.—Le terme de la Cour de Circuit n'a duré que quelques heures. La cause la plus importante était l'action intentée par Alex. Archambault, Eccl., contre M. J. Israël Tarte, pour libelle.

Les ravages de l'eau semblent s'arrêter depuis hier. Le courant est moins destructeur. Mais hélas! quelles pertes immenses nous avons à déplorer! Les estacades de la Rivière Jacques-Cartier et de la Rivière Ste. Anne ont été emportées; dans le St. Maurice, nous avons perdu environ 50,000 billots. Les travaux du gouvernement sont détruits ou endommagés partout: à Shawenigan, à la Grand'mer, aux Piles, à la tuque, de même qu'à l'embouchure du St. Maurice. Les estacades des deux cheneaux ont été rompues, près des ponts. Mais jusqu'à présent la partie principale a tenu bon et il y a aujourd'hui environ 175,000 billots retenus dans les booms.

Aux Gros, il n'y a qu'un moulin qui ait été emporté, l'autre est intact. L'eau est plus haute sur le St. Maurice qu'on ne l'avait vue depuis 1846; mais l'on s'attend qu'elle va se mettre à baisser sérieusement aujourd'hui, sinon nous pouvons nous attendre aux plus grands désastres.

Dans la Batiscan les travaux ont bien tenu jusqu'à ce jour. — *Constitutionnel*.

Pour la première fois depuis vingt ans les estacades ont été rompues à l'embouchure du St. Maurice, hier matin, à six heures et demie, dans le petit chenal de l'Est. Un anneau en fer de deux pouces et demi a été brisé, cinq cent pieds de booms ont été emportés et vingt ou vingt-cinq mille billots ont été entraînés dans le St. Laurent. Le St. Maurice est haut et rapide comme on ne l'a jamais vu. C'est effrayant rien que de voir la rapidité et la force du courant. L'année 1873 restera une date fatale pour les marchands de bois, les estacades ayant été rompues dans presque toutes les rivières. Les billots ainsi entraînés appartiennent principalement à MM. Baptist, Stoddard et Hall. — *Constitutionnel*.

Ce matin nous apprenons que le moulin de Grés a été emporté. On s'attend à de nouveaux dommages. — *Ilem*.

L'ORAGE DE SAMEDI.—Durant l'orage du 23 courant, dans la nuit, la foudre est tombée sur l'observatoire, à la citadelle, et y mit en pièces 29 carreaux de vitre. Le capt. Ashe est d'opinion que si quelques personnes eussent été présentes, elles eussent été tuées du coup.

Un jeune homme de 25 ans, nommé J. B. Lemelin, de St. Jean, Ile d'Orléans, a été frappé par la foudre le 20, et tué du coup. La sœur de l'infortuné a aussi été renversée, mais sans recevoir de mal. Il y avait dans le même appartement deux fusils qui ont été mis en pièces.

Lemelin était assis entre son père et sa mère au moment de l'accident, et ces deux derniers n'ont reçu aucun mal.

Un petit garçon a été tué par la foudre à Lévis. — *E. de Lévis*.

TRISTE.—Dimanche, le 18 mai courant, plusieurs jeunes personnes de la paroisse St. Elie, s'étaient rendues à St. Séver, pour admirer la grande chute que la Rivière du Loup fait en cet en-

droit. Pour y arriver il faut traverser un canal de 15 pieds environ, sur un pont de madriers d'un pied de largeur. Eulalie Aubin, jeune fille de 15 ans, était de la partie. Quand elle traversa sur ce pont improvisé, elle fut prise de vertige et tomba dans le courant. Un jeune homme du nom d'Edouard Gélina la voyant dans le péril, se jeta à la nage pour lui porter secours. L'un et l'autre furent emportés à la tête de la chute; mais celui-ci voyant l'inutilité de ses efforts, put se saisir d'un corps d'arbre qui était le long du canal et se sauver.

Quant à la jeune fille elle fut emportée dans la chute. Son corps ne fut retrouvée que le lendemain. Le coroner a tenu une enquête au sujet de ce pénible accident. — *J. des Trois-Rivières*.

MARCHÉ DE JOLIETTE.

	JOLIETTE, 31 Mai 1873.	\$ cts.	\$ cts.
Fleur par cent lbs.	3 00	à	3 30
Fleur de Seigle do.	2 00	"	0 00
Fleur Bled d'Inde do.	0 00	"	0 00
Fleur Sarrasin do.	0 00	"	0 00
Fleur d'avoine do.	2 00	"	0 00
Avoine par minots.	0 30	"	0 35
Orge par 50 lbs.	0 50	"	0 60
Pois par minots.	0 67	"	0 70
Bled do do.	1 80	"	2 00
Bled d'Inde do.	0 70	"	0 80
Sarrasin 56 lbs.	0 50	"	0 55
Graine de lin par minot.	0 00	"	0 00
Graine de mil.	0 00	"	2 30
Graine de trèfle par livre.	0 12	"	0 00
Patates.	0 60	"	0 67
Oignons par minot.	0 00	"	0 00
Œufs par douzaine.	0 12	"	0 13
Volailles par couple.	0 00	"	0 67
Diade do do.	1 60	"	0 00
Oies do do.	0 0	"	0 0
Poulets do do.	0 00	"	0 00
Beurre frais par lbs.	0 13	"	0 15
do salé do.	0 13	"	0 15
Saindoux par lbs.	0 15	"	0 0
Sucre par lbs.	0 10	"	0 13
Miel do.	0 10	"	0 0
Lard frais par lbs.	0 8	"	0 00
Beuf par lbs.	0 8	"	0 10
Mouton par quartier.	0 40	"	0 00
Veau do do.	0 50	"	0 50
Poulet par livre.	0 62 3/4	"	0 00
Foin par 100 bottes.	5 0	"	6 0
Paille do do.	2 00	"	0 0

EUG. FORTIER

PEINTRE.

Rue St. Charles-Borromée.

[Ancien magasin de J. B. Germain]

JOLIETTE.

M. FORTIER peint les voitures, les meubles, les maisons, en un mot, exécute tout ou vrage de peinture. On peut le voir chaque jour à sa boutique, et le midi et le soir à l'HOTEL DU CANADA, en face de la Pêserie à Foin.

14 Mai 1873.

HOTEL DU CANADA

PAR

M. LOUIS CHEVALIER.

PLACE-BOURGET,

(COTE-SUD.)

JOLIETTE.

M. CHEVALIER a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un HOTEL

Au Côté-Sud de la Place-Bourget.

(Voisine du "DOMINION TELEGRAPH.")

Il ose compter sur une bonne part du patronage public par le confort qu'il offre sa maison, sa ponctualité à servir les pratiques et l'excellent choix des liqueurs.

Bonnes Chambres, Salles nombreuses; repas servis à toute heure.

Des écuries spacieuses où les chevaux sont bien soignés.

Joliette, 1er Mai 1873.

MAISON A VENDRE.

Cette magnifique propriété située sur la Place Lavallée, en face du Marché, et voisine de l'établissement de M. Ed. P. K., contenant 48 pieds de front sur 80 de profondeur, est une des plus beaux sites pour le commerce à Joliette.

Une voute (back store) tient à la maison principale, un hangar, une belle écurie et d'autres dépendances sont construites sur l'emplacement.

S'adresser à

A. FONTAINE.

Joliette, Avril 19 1873.

A VENDRE.

Un emplacement, situé à Joliette, Rue Manseau, d'environ 45 pieds de front sur 50 de profondeur, tenant devant à la rue Manseau, en arrière au terrain de B. H. Leprohon, Eccl., d'un côté, à l'emplacement de Dr. Ls. Laurier, et d'autre côté, à la propriété de Ed. Guilbault, Eccl., bâtie de maison et dépendances. Cet emplacement est situé à un arpent de l'Eglise.

Pour les conditions, s'adresser à Joliette à S. PIQUETTE,

marchand.

Mai 1873.

p—3m.

NOUVEAUTÉS

DU

PRINTemps.

—000—

M. CAMILLE LABRÈCHE invite ses amis et le public en général, à venir voir son nouvel assortiment du Printemps, qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la qualité et de la beauté de ses marchandises de goût pour la belle saison d'été.

—L'Assortiment consiste en—

Tweed Canadien et Anglais.—Patron choisi.—Etoffe à robe as orlie de couleur.—Soie noire de tous les prix.—Alpaca noir lustré de 20 cts à 80 cts. la verge.—Un assortiment de marchandises de deuil.—Gant Kid noir et couleur pour Dames et Messieurs.—Drap noir de 60 cts. à \$5.00 la verge.—Casimir noir à pantalons de 5 à 15 cchelings.—Chapeaux en feutre pour Messieurs.—Chapeaux en paille pour Dames, Messieurs et Enfants.—Indienne pâle et brune, patron choisi.—Indienne à chemise. Shirting et Coton jaune de tout prix, défiant toute compétition pour cette ligne de marchandise.

Chaussures en prunelle pour Dames et Messieurs.—Parasol, en tout cas, Parapluies.—Col au dernier goût.—Sett de boutons en Or et en perle.

—AUSSI—

Un Assortiment de Joujoux pour les Enfants.

Une visite vous donnera satisfaction.

5 Mai 1873.

SELLERIE.



DAMASE LEVEILLE

SELLIER.

(A l'Enseigne du Grand Mail Rouge et Bleu.)

Rue Manseau—Joliette.

Tient constamment en sa Boutique, le choix le plus varié en

Harnais simples et doubles

DE TOUTES SORTES,

Selles, Bride de Selle, Sangles pour Etalons, Licoles do, Braclets pour chevaux qui se frappent, Etrilles, Broses, Peignes, Fouets, Pompons, &c., &c., &c.

M. D. Léveillé profite de cette occasion pour offrir ses plus sincères remerciements à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, et les invite de nouveau à visiter son établissement, qu'il vient d'augmenter considérablement.

Le Plus Bas Prix sera demandé pour tous les articles offerts en vente.

Joliette, 21 Avril 1873.

Arrêtez chez

J. J. PROVOST,

Pour acheter vos effets de Groceries et Provisions. Il se flatte de pouvoir vendre aux prix les plus réduits les articles et effets de première qualité qu'il tient constamment en magasin.

M. Provost continue d'acheter les

GRAINS.

La farine d'avoine, La graine de trèfle, La graine de mil, Les fèves blanches, etc., etc.

Il achète et vend le Bardeau.

Par sa ponctualité et sa droiture, M. Provost croit avoir mérité une part du patronage public; et il le sollicite humblement.

ETABLISSEMENT,

(Coin des Rues St. Charles Borromée et Notre Dame.)

JOLIETTE.

MOULIN A COUDRE DE LOCKMAN.

A vendre chez CHS. B. H. LEPROHON, cinq piastres comptant et cinq piastres par mois.

CERTIFICATS.

D'Aillebouts, 19 Oct. 1872.

CHS. E. H. LEPROHON,

Joliette.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur—et c'est avec grand plaisir—de vous annoncer, que le moulin que vous m'avez vendu est des meilleures qualités et j'en suis très satisfait, et je le recommande au public.

DLE. AL. MICHAUD.

Joliette, 20 Septembre 1872.

M. Leprohon,

Je suis des plus satisfait du moulin à coudre que vous m'avez vendu. Depuis huit mois que je le possède, il ne s'est pas dérangé une seule fois.

C. DUPLESSIS;

Joliette, 29 Oct. 1872.

M. Chs. B. H. Leprohon, Le moulin à coudre de Lockman que vous m'avez vendu me donne grande satisfaction, et je ne puis faire mieux que de le recommander au public, et je le préfère de beaucoup aux Wanzer.

Mme. THEOPHILE GRENIER.

RELIURE.**A. DELISLE.**

A l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.**RUE DE LANAUDIERE.**

Ce monsieur exécutera avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier,

DANS TOUS LES GOUTS.**LIBRAIRIE.**

M. A. Delisle vient d'ouvrir, Rue de Lanaudière, une librairie où l'on peut se procurer, livres de prières de toutes espèces, chapelets, images, objets de fantaisie, et aussi toute espèce de papier, enveloppe, tapisserie, etc., etc.

**JULIUS FERSCHKE, MANCHONNIER.**

Informez le public qu'il a constamment en magasin un assortiment considérable d'OUVRAGES EN PELLETERIES, tels que,

MANCHONS, VICTORINES,
CAPOTTES, PAR-DESSUS.

—Aussi:—

Casques pour Messieurs, Dames.

Le tout fait avec les meilleures Pelleteries du Canada et de l'étranger.

M. Ferschke exécute avec promptitude toutes les commandes qu'on lui fait, et répare les vieux articles en pelletterie.

M. Ferschke annonce de plus qu'il paiera le plus haut prix pour toute espèce de pelletterie qu'on lui apportera.

Joliette, 9 Octobre 1869.

Mlle. Clorinde Duplessis

Informez les Dames de Joliette et des environs et le public en général qu'elle vient d'ouvrir un magasin où elle tiendra constamment un assortiment d'ouvrages en PELLETERIES, tels que

MANCHONS, VICTORINES,
CAPOTTES, PAR-DESSUS.

—Aussi:—

Casques pour Messieurs Dames,

Faits avec les meilleures Pelleteries du Canada et de l'étranger.

Tous ordres seront exécutés promptement.

Mlle. Duplessis

Vend aussi des Crinolines (ballons) Chignons (Water-Fall). Au printemps elle aura en magasin des chapeaux pour Dames et elle en fera à ordre.

EN FACE DU MARCHE,**JOLIETTE, PLACE-LAVALTRIE**

13 Mars, 1872.

1—nn

N. I. CHARLAND, TAILLEUR,**RUE MANSEAU,**

Vis-à-vis le Bureau et Residence de B. Vézina et D. Desormier, Ecr., Notaires.

M. N. I. Charland se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Joliette, 4 Mai 1872.

MEUBLES! MEUBLES!**A Bon Marche.****C. CAPISTRAN.**

(Autrefois facteur de moulins à battre)

Informez ses amis et le public qu'il tient maintenant une boutique où il fait toutes sortes de meubles de ménage avec les plus beaux bois du pays. Il a constamment chez lui, des couchettes, tables, chaises, sofas, chiffonniers, etc., etc., etc.

M. C. Capistran est toujours prêt à faire des cercueils extra sous le plus court délai possible. Il se charge aussi de toute réparation aux vieux meubles qu'il a l'honneur de remettre à neuf

A BAS PRIX.**Telle est sa devise,****RUE STE. MARIE.****EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE.****JOLIETTE.**

19 Novembre 1872.

HOTEL DE L'UNION

TENU PAR

G. LEBLANC,**PLACE-BOURGET,****[En Face de l'Hôtel de Ville]****JOLIETTE.**

La maison de M. G. LEBLANC offre tout le confort désirable, et les voyageurs y trouveront toujours une table bien servie et des liqueurs de premier choix.

Les gens de la campagne y trouveront des écuries et des remises convenables pour leurs chevaux et voitures.

M. G. LEBLANC tiendra constamment des chevaux et voitures à la demande des voyageurs.

Joliette, 10 Mai 1872.

HOTEL QUEBEC,

TENU PAR

JOSEPH BEAUDRY,**RUE ST. PIERRE.****[En arrière de l'Hôtel de Madame Stansfeld.]****JOLIETTE.**

L'HOTEL QUEBEC offre tout le confort désirable aux voyageurs, qui y trouveront toujours de bonnes chambres, d'excellents lits, et une table servie avec le goût le plus exquis. Les liqueurs sont de première qualité.

Les gens de la campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures.

Les voyageurs trouveront toujours à l'HOTEL QUEBEC des chevaux et voitures pour se faire conduire en quel que lieu que ce soit.

Joliette, 18 Mai 1872.

HOTEL**JACQUES-CARTIER.**

—O—

JOSEPH COULET

Vient d'ouvrir un HOTEL sous ce nom, au coin des rues

ST. PAUL & NOTRE-DAME,**EN FACE DU MARCHE,****JOLIETTE.**

La maison de M. JOSEPH COULET offre tout le confort désirable, et les voyageurs y trouveront toujours une table bien servie et des liqueurs de premier choix.

Les gens de la campagne y trouveront des écuries et des remises convenables pour leurs chevaux et voitures.

M. Joseph Coulet tiendra constamment des chevaux et voitures à la demande des voyageurs.

Joliette, 10 Mai 1871.

HOTEL AMERICAIN,

TENU PAR

EUSEBE BEAUDRY,**VILLAGE DE L'ASSOMPTION,****EN FACE DU QUAI,**

[Maison occupée ci-devant par feu M. Joseph Archambault.]

Les voyageurs trouveront à cet HOTEL tout le confort désirable; bonne table, bons lits, liqueurs choisies, etc.

De vastes écuries sont attachées à l'établissement.

M. E. BEAUDRY continuera d'acheter des chevaux, comme par le passé.

L'Assomption, 7 Mai 1872.

HOTEL DU PEUPLE

Licencié pour la vente en détail de Vins et Liqueurs fermentées.

L'EPIPHANIE.**MEDERIC DURAND**

Informez ses amis et le public voyageur qu'il vient d'ouvrir un HOTEL dans le florissant village de L'Epiphanie.

Les voyageurs trouveront toujours à cette maison les vins et liqueurs fermentées de première qualité, une bonne table, de bons lits. Pour les chevaux et voitures, de bonnes et spacieuses écuries et remises.

L'Epiphanie, 3 Décembre 1872.

3—nn

Littérature Canadienne.**ANNALES****RELIGIEUSES ET HISTORIQUES**

DE LA PAROISSE DE

St. JACQUES le MAJEUR.**W H E S**

DE

M. J. Romuald Paré

Ancien Curé de la paroisse de St. Jacques,

PAR

M. P. F. X. CHAGNON, Ptre.

Les enfants et les amis de la paroisse de St. Jacques sont spécialement invités à se procurer ces deux volumes qui sont en vente au bureau de la Gazette de Joliette.

ANNALES..... \$0.30
" à la douzaine..... 3.00
VIE DE M. PARÉ..... 0.25
" à la douzaine..... 2.00

R. R R**90**

SUR

100

DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, quelle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra, diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes les douleurs, maux et infirmités sont dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les reins, les articulations, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie la fièvre et l'ague, le mal de tête, le mal de dents, etc., etc., céderont en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphtérie, l'Erouement, le Mal de Gorge, la Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude adoucie avec du sucre ou du miel; lavez la gorge, la tête et l'estomac avec le Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre intermittente lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Comment le Récupérateur rapide agit.

En quelques minutes, le patient sentira une égère démangeaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très-malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps; ses propriétés diffusives stimulantes se répercuteront dans tous les tissus et veines du système, amenant les grandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps prouvera une plus grande chaleur. Les maladies de l'estomac, les Rhumes, les Frissons, le mal de tête qui empêchent la respiration, la sensibilité de la gorge et toutes les douleurs soit internes, soit externes, diminuent rapidement et le patient tombe dans un sommeil tranquille, se réveille rafraîchi, plein de vigueur et guéri.

On s'apercevra qu'en se servant extérieurement du Récupérateur, soit sur les reins ou vers les boyaux ou sur l'estomac et les boyaux, que pendant plusieurs jours on ressentira une agréable chaleur, montrant la longueur du temps pendant lequel il continuera son influence sur les parties malades.

Prix du RECUPERATEUR RAPIDE

RADWAY, 50 centimes la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

RADWAY & CIE.**87 Maiden Lane, New-York,****439, RUE ST. PAUL,**

Coin de la Rue St. François-Xavier, Montréal.

LA**COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE****CONTRE LE FEU**

N'assure que les

FERMES

ET LES

Résidences détachées.**Incorporée et entrée en affaires en 1853.**

CAPITAL ET SURPLUS..... \$600,000.00

DEPOT DU GOUVERNEMENT..... 100,000.00

BUREAU:—235, Rue ST. JACQUES**MONTREAL****E. H. GOFF, Agent-Général.****DIRECTEURS CANADIENS.**

Col. ASA WESTOVER, Durham, Qué.

B. BENOIT, écr., M. P. St. Hubert, Qué.

Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre de l'Agriculture.

Hon. FRANK SMITH, Sénateur, Toronto.

JOHN CRAWFORD, écr., Q. C. et M. P. et

Président de la Royal Canadian Bank, Toronto.

JOHN TURNER, écr., (Sessions, Turner et Cie., Toronto.)

ALEX. MANNING, écr., Toronto.

ASSURE CONTRE LES DOMMAGES CAUSES PAR LE TONNERRE, soit que le feu s'en suive ou non. La Compagnie a donné naissance à ce caractère d'assurance. Aucune autre Compagnie en Canada ne donne cette garantie à ses assurés.

CHS. B. H. LEPROHON,

Agent à Joliette.

REFERENCES.

Dr. LAURIER, Joliette.
A. MAGNAN.
Dr. M. S. BOULET,
B. VEZINA.
J. O. DESILETS.
B. H. LEPROHON,
F. B. GODIN.
G. BABY.
J. MARTEL.
A. ARCHAMBAULT, L'Assomption.
L. U. FONTAINE, Magistrat de District.

Dépôt de Bière.

On trouvera constamment chez

J. U. FOUCHER,**Marchand—JOLIETTE,**

de la célèbre bière de St. Jacques, au prix de 27 centimes le gallon par quantité de 5 gallons et plus. On y vend aussi de cette bière en petite quantité, (3 deniers et plus.)

Joliette, 1er Février 1873.

SIROP DE GOMME**D'EPINETTE ROUGE**

DE

GRAY

Pour le Rhume, la Toux, l'Enrouement et les Affections des Bronches et de la Gorge.

Lorsque Jacques-Cartier remonta, pour la première fois, le St. Laurent, le remède, employé constamment par les Indiens, et sur lequel ils comptaient pour la guérison des différentes maladies, était le gomme de gomme sortant de l'Epinette Rouge (*Abies Rubra*) qui était donné sous forme d'une confection après avoir été mélangée avec du sucre d'érable. Les premiers colons français, remarquant ses effets bienfaisants dans les affections pulmonaires, l'adoptèrent promptement comme un remède de famille, et il a toujours été grandement estimé par eux jusqu'à ce jour. Les colons, cependant, prennent cette gomme dissoute dans l'alcool, et par cette méthode beaucoup de ses propriétés particulières sont perdues. Dans ce sirop, se trouve contenue une grande quantité de gomme bien dissoute, et qui préparée à une température peu élevée, conserve à ce remède toutes ses propriétés balsamiques, Adoucissantes, Expectorantes et Toniques.

Prix 25 Cents par Bouteille.

Seul manufacturier, HENRY R. GRAY, Pharmacien, Montréal.

En vente par tous les pharmaciens et les marchands de la campagne.

TRESIDDER & ROBITAILLE,

PHARMACIENS.

Agents en Gros pour Joliette.

20 mai 1872.

1—up

Atelier Typographique

DE

'LA GAZETTE DE JOLIETTE'**ON EXECUTE****A CE BUREAU,****TOUTES SORTES****D'IMPRIMES,**

TELS QUE

LES VERTES,**CARTES D'AFFAIRES,****ET DE VISITES****LETTES FUNERAIRES,****BLANCS DE COMPTES****BILLETS DE BANQUE****CIRCULAIRES,****AFFICHES,****PROGRAMMES,****BLANCS,**

POUR

AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que M. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

Le tout imprimé sur

BON PAPIER,

et à des

PRIX TRES REDUITS**BLANCS****W E N D E R E**

AU BUREAU DE

"LA GAZETTE."

POUR LES

AVOCATS.

Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas—Affidavits pour Saisie-Arrêt—Avant Jugement—Affidavits pour obtenir jugement—Déclarations pour Saisie après jugement—do avant jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requête pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et affidavit—do pour Saisie-Gagerie;

RECEVER

LES

NOTAIRES.

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurements.

POUR LES**GREFFIERS DES COMMISSAIRES.**

Blancs de Sommations simples, Tierce-Saisie après jugement.

POUR LES

Huissiers.

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie, Avis de Vente.

POUR LES

Secrétaires---Trésoriers.

Rôle d'Evaluation de Perception, Liste Alpha-bétique d'Electeurs, &c.

—DE PLUS:—

Un grand nombre de Blancs d'Exécutions, autres pour les Cours de Circuit de Comté.